

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 15 janvier 2024 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2024-001           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 15 janvier 2024. Il est 19 h 02.

**ADOPTÉ**

5 personnes présentes dans la salle.

#### **2024-002           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

- 1                   Campagne contre le radon  
                      *Association pulmonaire du Québec*
- 2                   Remerciements  
                      *Fondation Pauline Beaudry*

#### **2024-003           CORRESPONDANCES DE DÉCEMBRE 2023**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de décembre 2023 soient reçues.

**ADOPTÉ**

#### **2024-004           ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, ainsi que la séance extraordinaire du budget et la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

**ADOPTÉ**

**2024-005                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de décembre au montant de 560 132.69 \$ (436 929.73 \$ par chèque et 123202.96 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de décembre au montant de 78 419.05 \$ soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**2024-006                    DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2024**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total de 6 048 680 \$ décrites à l'annexe "A" joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'année 2024, les membres du conseil ayant reçu copie.

**ADOPTÉ**

**2024-007                    ABROGATION – RÉOLUTION 2023-062**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la résolution 2023-062 intitulée « Financement compteur d'eau » soit abrogée.

**ADOPTÉ**

**2024-008                    UTILISATION SURPLUS NON AFFECTÉ**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les sommes suivantes soient utilisées pour l'année 2023, à même le surplus non affecté pour les projets mentionnés :

- Compteur d'eau	195 797 \$
- Rue Alexander Bothwell	<u>104 203 \$</u>
	300 000 \$

**ADOPTÉ**

**2024-009                    UTILISATION SURPLUS AFFECTÉ**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le montant réservé de 60 000 \$ pour l'extraction des boues de la station d'épuration soit utilisé pour l'exercice financier 2023.

**ADOPTÉ**

**2024-010 DÉROGATION MINEURE – LOT 4 181 171 (139, RUE SAINT-JACQUES)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Kathy Lemelin et Nicola Kuijpers qui est à l'effet d'autoriser que le garage soit situé directement sur la ligne de lot alors que la distance minimale est de 1 mètre de la ligne de lot.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Kathy Lemelin et Nicola Kuijpers soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

**2023-011 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 857 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 POUR AGRANDIR UNE AFFECTATION ResH À MÊME UNE AFFECTATION C**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet de règlement numéro 857 intitulé « Règlement 857 – modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 pour agrandir une affectation ResH à même une affectation C », soit adopté. **ADOPTÉ**

**2023-012 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 858 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-17 À MÊME LA ZONE C-7**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet du règlement numéro 858 intitulé « Règlement 858 – modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone C-7 », soit adopté. **ADOPTÉ**

**2024-013 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT 857 ET 858**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que l'assemblée publique de consultation des projets de règlement 857 et 858 soit fixée au 29 janvier 2024 à 13 h30, à l'Hôtel de Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

**2024-014 ADOPTION RÈGLEMENT 855 – TAUX DE TAXATION 2024**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 855 intitulé « Règlement numéro 855 - décrétant des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2024-015            ADOPTION RÈGLEMENT 856 – PROGRAMME DE  
SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET  
LA RÉNOVATION**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 856 intitulé « Règlement 856- Programme de subvention  
pour promouvoir la construction et la rénovation » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2024-016            LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 31.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2024-005	Approbation des comptes
2024-008	Utilisation surplus non affecté
2024-009	Utilisation surplus affecté